Partena
PROFESSIONAL

Attestation de suivi

à compléter par l'établissement d'enseignement en fin d'année

(Articles 5quater et 12bis de l'arrêté royal n° 38 du 27/07/1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants et article 5bis de l'arrêté royal du 19 décembre 1967 portant règlement en exécution de l'arrêté royal n°38)

1. Année scolaire ou académique : 20..... - 20 .....

2. Numéro d'identification au Registre National ou NOM et prénom de l'étudiant :

Nom : .....

Prénom : .....

3. Nom et adresse de l'établissement d'enseignement :

.....

.....

Je soussigné, (nom, prénom et fonction) .....

déclare que l'étudiant cité ci-dessus au cours de l'année reprise ci-dessus :

- ☐ a été présent aux cours, au minimum pour 17 heures de cours par semaine ou 27 crédits par an ou,
- ☐ n'a pas été présent aux cours, au minimum pour 17 heures de cours par semaine ou 27 crédits par an,

ou, à défaut de présences pouvant être attestées par l'établissement d'enseignement,

- ☐ a participé aux examens correspondant à 27 crédits par an ou 17 heures de cours par semaine ou,
- ☐ n'a pas participé aux examens correspondant à 27 crédits par an ou 17 heures de cours par semaine.

Date : ..... / ..... / .....

Cachet de l'etablissement d'enseignement

Signature